

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 75 (1949)
Heft: 13

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. † L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. D'OKOLSKI, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte, *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; G. FURTER, ingénieur ; R. GUYE, ingénieur ; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur ; D. BURGÈNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCESLe millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts
Réclames : 60 cts le mm
(largeur 95 mm)Rabais pour annonces
répétées**ANNONCES SUISSES S.A.**5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le développement de l'enseignement technique et les besoins de l'industrie*, par M. LAVATER, ancien directeur de la maison Sulzer Frères. — *A propos d'une thèse d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale*, par MARCEL D. MUELLER, architecte S. I. A. — **DIVERS :** *Fondation d'une section de la S. I. A. à Baden*. — **LES CONGRÈS :** 4^e Congrès suisse d'urbanisme ; XII^e Congrès international de chimie industrielle. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat*. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes : *Célébration du 75^e anniversaire de la Société*. — **SERVICE DE PLACEMENT.**

Le développement de l'enseignement technique et les besoins de l'industrie

par M. LAVATER, ancien directeur de la maison Sulzer Frères¹

Les idées que j'aurai l'honneur de vous présenter proviennent d'observations recueillies au cours d'une activité de dix-huit ans comme chef du personnel des bureaux d'une grande entreprise de la construction mécanique suisse. En ayant déjà fait une ou deux brèves publications, il y a un an environ, sur l'initiative de quelques professeurs du Technicum, je fus prié par la section de Winterthour de la S. I. A. de préciser ces idées en une de ses réunions de juillet dernier. La discussion semble s'être poursuivie au-delà de cette soirée même, surtout après la publication de mon texte dans la *Schweizerische Bauzeitung*, en janvier. Puisse-t-elle se maintenir vive et féconde, c'est le seul but que nous poursuivons. Aussi ai-je saisi avec reconnaissance l'occasion que m'a aimablement offerte votre Société ainsi que la Rédaction du *Bulletin technique de la Suisse romande* de venir alimenter cette discussion en pays romand. Je regrette seulement ne pas avoir été à même, dans ce but, d'étayer mes arguments d'une meilleure documentation sur la situation des écoles techniques romandes, mais j'ai garde de ne rien avancer qui ne soit suffisamment fondé.

D'ailleurs, bien que cherchant à rester impartial, cet exposé n'est pas dépourvu de subjectivité. Il ne présente toutefois que des opinions personnelles, non pas celles d'un groupement quelconque et surtout pas nécessairement celles de

la maison à laquelle l'auteur doit l'avantage du matériel d'observation dont il s'est servi.

Les cinq thèses

Comme point de départ, nous nommerons cinq faits qui nous semblent évidents et que, pour plus de clarté, nous désignerons par thèses :

Le *premier* est la constatation très générale du développement stupéfiant et accéléré sans cesse, que subit l'ensemble des techniques, ainsi que la rapidité avec laquelle toute découverte de la science est suivie d'une, sinon d'une multitude d'applications pratiques.

La *seconde thèse* établit que, si intense que soit cet essor, si raffinées que soient les méthodes utilisées par l'homme pour tirer de la nature tout ce qui peut servir à son propre bien-être — ou, hélas, aussi à ses instincts destructeurs — il n'en reste pas moins vrai qu'à la base de toute œuvre d'ordre technique, il y aura toujours à exercer certaines activités essentielles et plus ou moins immuables, auxquelles, en tout temps, il faudra apporter une attention pour le moins égale à celle qu'elle requérait des générations passées. Les choses nouvelles s'édifient sur d'anciens fondements. Pour en donner un exemple du domaine de la construction mécanique, nous dirons qu'un avion supersonique se compose d'une quantité de pièces détachées qu'il a certainement fallu dessiner, mouler ou forger, usiner et assembler, absolument comme c'était le cas pour les pièces constituant la roue du moulin de nos grands-pères.

¹ Conférence faite à Lausanne, le 28 avril 1949, devant les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Lausanne et du Groupe romand de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.